



CONTRE LES PRESSIONS CONTRE LA REPRESSION

MERCREDI 21 OCTOBRE 2009

TOUS SOLIDAIRES et MOBILISES

devant SIEGE de TELEPERFORMANCE – Paris 13h
et sur tous les sites de France victimes des mêmes pratiques

Ce mercredi 21 octobre, **4 de nos collègues** – salariés de la société Teleperformance Centre-Est, dont le siège est à Guyancourt - sont convoqués à **un entretien préalable au licenciement ... au siège de Teleperformance France** à Paris.

C'est la méthode que Teleperformance a choisie pour continuer son intimidation à l'encontre des salariés, mobilisés depuis Juin dernier contre le PSE de TP-Centre-Est.

Ces 4 salariés (3 responsables d'équipe de Montigny-le-Bretonneux, et 1 responsable opérationnel de Pantin) se voient menacés aujourd'hui de perdre leur emploi pour des raisons obscures. Il leur serait reproché de ne pas avoir dénoncé les autres salariés qui ont multiplié les actions de protestation contre le PSE.

Car l'objectif est bien d'utiliser la menace d'un licenciement pour les pousser à la délation, pour les forcer à « donner des noms » pour essayer de « sauver leur tête ». Des méthodes dignes des pires régimes qu'a connu le XX^e siècle...

Depuis la défaite de Teleperformance devant la justice le 22 septembre dernier, les pressions n'ont fait que se multiplier – sous de multiples formes. L'offensive de Teleperformance contre les salariés – qu'ils prennent ou non part à la lutte - est particulièrement forte au sein des centres de Lyon 3, Montigny-le-Bretonneux et Pantin.

En soutien à nos collègues et pour protester contre toutes les pressions au quotidien et contre la répression du mouvement social, il est de notre devoir à tous de nous mobiliser devant le siège de Firmin Gillot. Nous ne pouvons pas accepter de telles méthodes. Et malheureusement, ce n'est sans doute que le début.

Teleperformance veut-il devenir un état policier ?

Actuellement, Teleperformance tente d'imposer aux instances représentatives du personnel un projet de « **Règlement Intérieur** » et une « **Charte Informatique** » dont nombre de dispositions sont des atteintes à notre liberté et à notre dignité : **fouille** des salariés (même sur les parkings), **surveillance** des correspondances et des conversations, interdiction des « tenues ethniques », etc...

Quand on sait que le « non-respect du règlement intérieur » (ou d'une « charte informatique » qui en serait une annexe) peut constituer un motif légalement légitime de licenciement, on comprend mieux les intentions de la direction : **mettre en place une véritable machine à licencier !**

Dans leur système, ils veulent instituer de nouvelles pratiques de surveillance des salariés, car c'est clairement écrit : **une écoute téléphonique peut – selon eux – parfaitement justifier une sanction**. Et cela pourra être mis en place **dès que leur règlement intérieur sera adopté** officiellement.

Tout le système de production de l'entreprise s'appuie sur des dispositifs de « contrôle de la qualité ». Mais nous devons tous aujourd'hui nous poser la question « à quoi, demain, vous servir toutes ces « grilles », ces « cahiers », ces procédures de contrôle, qu'on demande à chacun de signer ? ».

Les agents de maîtrise qui écoutent et débriefent les conseillers croient le faire uniquement pour « permettre l'amélioration du service », pour aider les conseillers à donner une meilleure réponse aux clients, à mieux faire face aux situations difficiles, etc ... mais pour combien de temps ?

Avec ces nouvelles dispositions du règlement intérieur, l'entreprise veut détourner tout le travail de « contrôle qualité » de son objectif initial, et en faire un outil de sanction, et des sanctions forcément arbitraires.

Quel que soit notre place dans l'entreprise, personne ne doit accepter un tel système ...

... à nous tous de répondre et de nous mobiliser !